



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**



# INVITATION

## TABLE RONDE Droits culturels et politiques publiques

**JEUDI 05 OCTOBRE 2017 - 18H**

**Ouvert à tous**

*Hémicycle Claude Lorius, bâtiment Le Forum  
3 rue Malakoff, 38031 cedex Grenoble*

**C2D.LAMETRO.FR**

**Caroline Schlenker et Mehdi Taboui,  
CO-PRÉSIDENTS DU CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

**En partenariat avec le Forum  
des Lucioles et L'Observatoire  
des Politiques Culturelles (OPC)**

**ont le plaisir de vous inviter  
à la table ronde**

**DROITS CULTURELS  
ET POLITIQUES PUBLIQUES**

### OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Les politiques publiques ont développé la notion « d'accès » à la Culture et aux œuvres. Les droits culturels proposent une approche différente : l'objectif est de partir des personnes, de leurs cultures, de leurs savoirs (référence à la définition de Fribourg et de l'UNESCO). Bien qu'inscrit dans la loi NOTRe, ce concept reste encore mal appréhendé par les élus et les collectivités.

Le C2D, en partenariat avec Le Forum des Lucioles et L'Observatoire des Politiques Culturelles, propose d'ouvrir le débat sur les droits culturels avec des élus, institutions, associations etc. qui se sont saisis du sujet et qui ont des expériences à partager afin que les collectivités puissent se poser la question de l'intégration des droits culturels dans leurs politiques publiques.

## INTERVENANTS ET PROGRAMME

### ■ 13 H 00 | ACCUEIL DU PUBLIC AUTOUR D'UN CAFE

### ■ 13 H 30 | OUVERTURE

- Les Co-Présidents du C2D,
- Le Président de Grenoble-Alpes Métropole ou sa/son représentant-e,
- Le Forum des Lucioles

### ■ 14 H 00 | INTERVENTIONS

- **Patrice Meyer Bisch** : Co-rédacteur de la déclaration de Fribourg  
"Les droits culturels, quelles responsabilités pour les collectivités territoriales ?"
- **Marie-Christine Blandin** : Sénatrice et ancienne présidente de la Commission Culture, Éducation et Communication à l'origine de la loi sur les droits culturels  
"Les droits culturels sont inscrits dans la loi NOTRe : Enjeux, résistances, perspectives"

### 14 H 45 | ÉCHANGES AVEC LA SALLE

La Librairie des Modernes tiendra  
un stand d'ouvrages sur les droits culturels

Cette présentation sera suivie d'un apéritif convivial



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



réseau culture21

LES MODERNES

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 28/09/2017 par courrier ou par mail

Nom ..... Prénom .....

Organisme représenté .....

En qualité de .....

Commune représentée .....

En qualité de .....

Adresse .....

.....

Courriel .....

Tél. ....

Participera  Ne participera pas

mais souhaite recevoir un compte-rendu  
des échanges à l'issue du débat.

### 15 H 00 | RETOUR D'EXPÉRIENCES ET APPROFONDISSEMENTS EN ATELIERS

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- **Sonia Pignot** : Maire-adjointe déléguée à la culture et au patrimoine - Ville de Saint Denis
  - **Catherine Brunaud-Rhyn** : Conseillère Départementale déléguée à la Culture et **Laurence Loyer-Camebourg** : Directrice de la délégation à la Culture - Conseil Départemental de la Manche
  - **Raoul Lherminier** : Conseiller Départemental délégué - Conseil Départemental de l'Ardèche
  - **Emmanuelle Williamson** : Adjointe à la Culture et à l'Éducation - Ville de Lorient
  - **Christelle Blouet** : Fondatrice et coordinatrice du Réseau Culture 21
- ### ■ 17 H 30 | CONCLUSION
- **Jean-Pierre Saez** : Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC)

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

3 RUE MALAKOFF  
38031 GRENOBLE CEDEX 1



Par téléphone : 04 76 59 57 35

Par courriel : elodie.degay@lametro.fr

